

ROBUST 25

APPAT POUR LA REGULATION
DES RATS ET SOURIS



7 bonnes raisons d'utiliser ROBUST 25

1. **Efficace** : La matière active BRODIFACOUM contenue dans **ROBUST 25** est un puissant anticoagulant qui provoque des hémorragies internes entraînant la mort des rongeurs.
2. **ROBUST 25** est un **appât prêt à l'emploi**
3. Il est présenté sous forme d'une **pâte** imprégnée uniformément de matière active.
4. Substance active efficace en **une seule ingestion**.
5. **Très attractif**, il permet de lutter efficacement contre les rats et les souris. Sa technologie fluorescente permet une détection des lieux de passage (traceur visible dans les fèces des rongeurs).
6. Préconisés pour les utilisateurs « non - professionnels »
7. **Sécuritaire** : contient un **amérisant de sécurité** évitant le risque de consommation accidentelle par les enfants.

Particulièrement adapté pour :



Collectivités



Élevage

En élevage, permet de lutter contre les rats noirs, rats gris et souris.

Caractéristiques	Mode d'emploi										
<p>Composition : BRODIFACOUM : 0.0025 % p/p (CAS : 56073-10-0) Nom homologué : ROBUST 25 Type de produit : Appât rodenticide (TP14). Non soumis au certibiocide. A.M.M. : FR-2014-0143 détenue par Armosa Tech, 4480 Engis, Belgium Boîte de 150g contenant des pâtes de 10 g conditionnées en sachet individuel.</p> <p>Durée de conservation : 2 ans. Conserver le produit fermé dans son emballage d'origine, dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'abri du soleil.</p> <p>Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité</p>	<p><u>Catégorie d'utilisateur</u> : Non-Professionnels <u>Méthode d'application</u> : Appât prêt à l'emploi à utiliser dans les postes d'appâtage sécurisés, dans des points d'appât couverts et protégés.</p> <table border="1"><thead><tr><th>Espèces</th><th>Lieux</th><th>Doses</th><th>Contrôles</th></tr></thead><tbody><tr><td>Souris domestique (Mus musculus)</td><td rowspan="2">Intérieur et extérieur autour des bâtiments</td><td>20– 30 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 2 à 5 mètres.</td><td rowspan="2">Inspecter les postes d'appâtage tous les 2 à 3 jours (contres les souris) ou tous les 5 à 7 jours (contre les rats) en début de traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite pour vérifier s'ils sont intacts, si les appâts sont consommés, et retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.</td></tr><tr><td>Rat brun (Rattus norvegicus) Rat noir (Rattus rattus)</td><td>90– 100 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 5 à 10 mètres</td></tr></tbody></table> <p>Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.</p>	Espèces	Lieux	Doses	Contrôles	Souris domestique (Mus musculus)	Intérieur et extérieur autour des bâtiments	20– 30 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 2 à 5 mètres.	Inspecter les postes d'appâtage tous les 2 à 3 jours (contres les souris) ou tous les 5 à 7 jours (contre les rats) en début de traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite pour vérifier s'ils sont intacts, si les appâts sont consommés, et retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.	Rat brun (Rattus norvegicus) Rat noir (Rattus rattus)	90– 100 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 5 à 10 mètres
Espèces	Lieux	Doses	Contrôles								
Souris domestique (Mus musculus)	Intérieur et extérieur autour des bâtiments	20– 30 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 2 à 5 mètres.	Inspecter les postes d'appâtage tous les 2 à 3 jours (contres les souris) ou tous les 5 à 7 jours (contre les rats) en début de traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite pour vérifier s'ils sont intacts, si les appâts sont consommés, et retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.								
Rat brun (Rattus norvegicus) Rat noir (Rattus rattus)		90– 100 g d'appât par station d'appât. Distance minimale séparant deux stations d'appâts doit être de 5 à 10 mètres									

FR17102024/1

7 en +
BOX RONGEURS : Poste d'appâtage



Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits. Photos et images non contractuelles.



Tél 02 97 54 50 00
Www.7darmor.fr

7d'Armor

Précautions d'Emploi :

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population de rongeurs et rend l'acceptation de l'appât difficile. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer les postes d'appâtage dans d'autres endroits. En extérieur, protéger l'appât des conditions atmosphériques et placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Ne pas laver les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observés (ex ; parcours, sites de nidation, parcs d'engraissement, terriers...).

INFORMATION SECURITE :

Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques ou d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de produit (Gants en nitrile certifiés EN374-3). Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toutes zones de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement



Tél 02 97 54 50 00
Www.7darmor.fr

